

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2019

Retrouvez toutes les informations sur :
<https://elections-pole-emploi.fr/2019/>



Des élections capitales

Les élections professionnelles qui se dérouleront à Pôle emploi à **partir 28 octobre** marquent un tournant dans la représentation des personnels

Disparition des CE, CHSCT et des délégué-es du personnel

Une nouvelle instance unique, le **comité social et économique** remplacera désormais le CE, le CHSCT et les délégué-es du personnel.

Voter est indispensable

Dans ce nouveau contexte, vous aurez besoin de représentantes et représentants qui assureront la défense collective des personnels et votre protection individuelle.

Laure n'aura jamais de super pouvoirs pour défendre les innocents.

Mais elle usera de tous ses pouvoirs pour vous défendre au quotidien.

Laure, conseillère référente
Déléguée du personnel, Martinique*

Je choisis mes élus
JE VOTE

SPU

* Liste commune CSMF (Café, Épicerie, Boucherie) et de SMO (SUI) pour la Martinique